PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

18 février 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Patrice Tremblay :

- M. Tremblay mentionne que lors d'une des dernières tempêtes, il restait beaucoup de neige dans certaines petites rues et remet en question la façon de faire des opérateurs de nos machineries.

- Il mentionne également avoir constaté qu'il y a beaucoup d'épandage d'abrasif et dit qu'il existe des solutions de remplacement au sel (copeaux de bois ou brin de scie) qui seraient moins dommageables pour l'environnement.

  Réponse

  - Le maire, Jérôme Landry, lui répond que son commentaire est pertinent et que l'on regarde pour trouver des solutions moins onéreuses au niveau de l'abrasif.

  - Le directeur général, Me Nicolas Leclerc, lui répond que la Ville a augmenté les abrasifs pour diminuer la quantité de sel. Il lui précise que l'on récupère le matériel ramassé avec le balai de rue. Quant au brin de scie, cette solution sera analysée.

Monsieur Samuel Bélanger, du Comité des loisirs de Saint-Luc :

- M. Bélanger souhaite savoir ce qui arrive avec le projet du Comité des loisirs de Saint-Luc puisqu'ils n'ont pas encore eu un retour de la Ville.

  - Le directeur général, Me Nicolas Leclerc, lui dit qu'actuellement leur dossier n'a pas progressé et qu'une rencontre sera convoquée éventuellement pour définir les besoins, dans l'éventualité de la production des plans.

- M. Bélanger fait savoir qu'un tournoi de hockey est prévu le 2 mars prochain et il demande la possibilité d'avoir une toilette chimique sur les lieux.

  - Le directeur général lui répond de lui faire parvenir sa demande par courriel.

Monsieur Claude Lamarche :

- M. Lamarche veut avoir plus de détails au sujet du poste de chargé de projet aquatique.

  Réponse

  - Le maire, Jérôme Landry, lui énumère les principales tâches de ce poste.

  - Le directeur général précise qu'il s'agit d'une personne embauchée par la Ville et que c'est un poste temporaire pour le moment.